Pour un espace public égalitaire

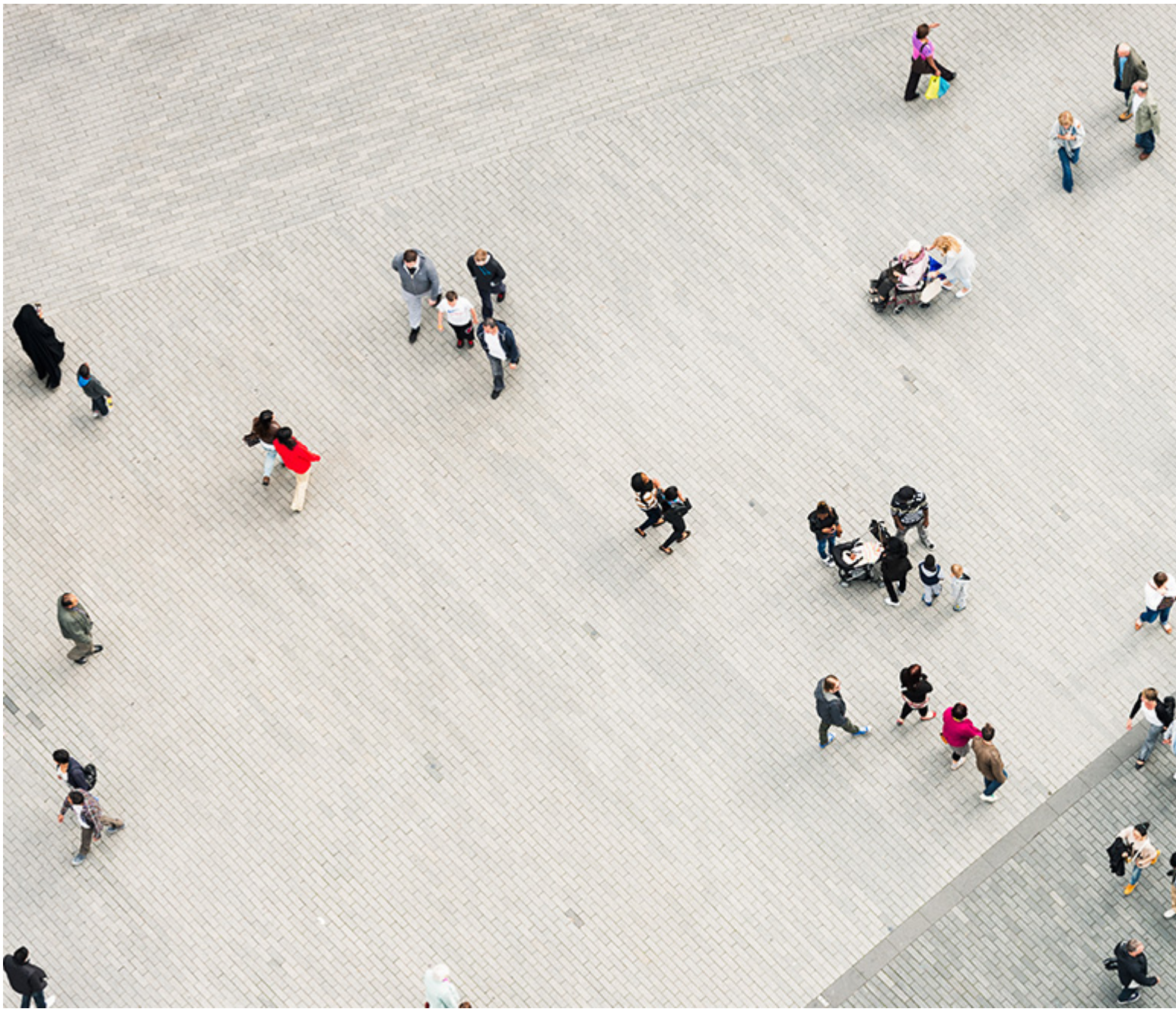

Formation de travail : Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité

Mode de saisine : Saisine d'initiative
Type de texte(s) : Avis

Rapporteur :



Antoine GATET
Groupe Environnement et Nature

Avancement :

Date de début 17/11/2026

Date du vote 24/03/2027

Examens du texte Le projet d’avis ou d’étude est débattu par l’ensemble des membres.

Vote
La formation de travail vote le projet d’avis avant sa présentation en plénière ou le projet d’étude avant sa présentation en plénière.

PRÉSENTATION

Où sont les femmes dans l’espace public ? Si les femmes sont a priori libres de fréquenter les espaces publics au même titre que les hommes, leur capacité à s’y déplacer, à s’y attarder ou à se les approprier demeure marquée par des formes d’inégalités et de contraintes spécifiques. En effet, ces espaces constituent aussi une « projection au sol des rapports de genre » car il a été constaté que les hommes utilisent davantage les espaces publics de manière stationnaire ou à des fins de loisirs. Les femmes tendent à en faire un usage utilitaire et plus limité aux déplacements, qui pour elles sont source d'un sentiment d'insécurité.

Les espaces publics ont vocation à répondre aux besoins personnels ou collectifs de loisirs, d’activités culturelles, sportives, festives ou de consommation, d’expression de droits et libertés publiques comme les libertés d’expression et de manifestation. Ils sont donc essentiels au fonctionnement de nos démocraties par les interactions sociales qu'ils permettent et la diversité des relations entre individus et groupes d’individus.

Alors comment agir ? Est-ce par un meilleur aménagement urbain et rural, des infrastructures plus adaptées ? Dans la continuité de ses précédents travaux, le CESE souhaite à nouveau se saisir de ce sujet, qui relève d'enjeux plus larges comme la cohésion, la démocratie et la citoyenneté, l'environnement et la crise climatique, la vie digne, et l'égalité de genre. Sur la base des analyses de la société civile, d’expériences de mise en oeuvre des premières politiques sectorielles et de contributions des délégations Outre-mer et Droits des enfants, le CESE s’efforcera de faire émerger les angles morts encore à l’oeuvre sur le sujet et de proposer des préconisations pour compléter et décloisonner les solutions. Antoine GATET (Groupe Environnement et Nature) rapportera ce texte à la séance du 24 mars 2027.

Crédits : Getty Images -georgeclerk

Voir toutes les saisines

© - copyright CESE - Novembre 2026